

L'ÉCHO

des parents



PUBLICATION ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES
PARENTS FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR
JUN 1999, VOLUME 3, NO 3



***L'éducation en français,
une porte sur le monde !***

POUR VOUS !

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en toute simplicité, en tant que nouveau président du mouvement des parents francophones de la province, pour vous présenter le deuxième numéro de l'année. Dans cette édition, l'équipe de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL) dresse un portrait plus précis de l'éducation en français dans le but d'en faire la promotion. Ce numéro, haut en couleurs, se veut à l'image de nos réalisations et nous espérons qu'il saura piquer votre curiosité.

Pour ma part, je suis confiant que cet outil de promotion saura répondre aux nombreuses questions que les parents se posent quand vient le moment de choisir l'éducation en français pour leurs enfants. Je vous souhaite donc une bonne lecture et n'hésitez pas à communiquer avec le bureau de la FPFTNL pour plus d'information.

Le président,
Cornélius Barter



Just for you !

It is my honour, as the new president of the province's francophone parents' movement, to present you with the second issue of our magazine for the current year. The office of the *Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador* (FPFTNL) prepared this last issue of the year with the goals of promoting the educational and community programs within the French schools and offering you a clearer understanding of French education in Newfoundland and Labrador. This edition, with its bright colours, is a reflection of our achievements and we hope that it will pique your curiosity.

I, myself, am confident that this promotional tool will answer the many questions that parents ask themselves as they prepare to choose a French education for their children. I trust that you will find this booklet interesting and helpful, and I invite you to contact the office of the FPFTNL if you would like more information.

Cornelius Barter
President, FPFTNL

L'Élan

L'équipe

Président : Cornélius Barter

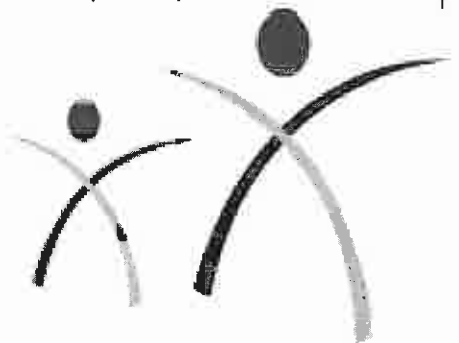
Recherche, rédaction
et révision: L'équipe de la
FPFTNL

Mise en page et
impression PCP Entreprises inc.

Pour toutes questions et
commentaires :

Fédération des parents
francophones de Terre-Neuve et
du Labrador
télé. (709) 722-7669 ou 1-800-749-
7669
télécopieur (709) 722-7696
courriel l.f.p.f@thezone.net

Le Conseil d'administration de la
FPFTNL est composé des six
présidences des comités de
parents francophones locaux.



L'Élan est publié deux fois l'an,
soit au printemps et en automne,
par la Fédération des parents
francophones de Terre-Neuve et
du Labrador

Sommaire

Juin 1999, volume 3, numéro 3

Brèves nouvelles	p. 4
Questions et réponses	p. 5
Assemblée générale annuelle	p. 6
Nouvelles du CSFP	p. 7
Le français	p. 9
Nos écoles	p. 10
Entrevue avec le directeur du Centre éducatif l'ENVOL	p. 13
À vos crayons et claviers	p. 14
WOW	p. 15
Pour les Bouts de choux.....	p. 16
Suis-je intelligent ?	p. 18
Le français à la maison !	p. 19
Les parents dans les services communautaires ? p. 20



Pour les Bouts de choux
P. 16-17



WOW ... P. 15

Nos écoles P. 10 -12



Breves nouvelles

Tu peux compter sur moi!

La Fédération des parents francophones de l'Alberta et la Direction du ministère de l'Éducation française sont fiers de leur nouveau-né, le guide pratique dédié aux parents francophones issus d'un milieu minoritaire intitulé *Tu peux compter sur moi*. Ce nouveau guide accompagne les parents qui désirent suivre leurs enfants à travers le système scolaire francophone. Vous pouvez consulter cet ouvrage en vous adressant à votre comité de parents local.

Trousse : Montre-moi !

Développée par la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF), la trousse *Montre-moi !* vise à prévenir l'analphabétisme. *Montre-moi !* est un outil simple et pratique qui permet aux parents francophones qui n'ont pas l'habitude de lire en français régulièrement de mieux jouer leur rôle de premier éducateur. Pour plus d'information, adressez-vous à l'éducatrice de la prématernelle de votre région ou à votre Comité de parents local.

Canadian Parents for French

La directrice générale de CPF, Virginia House, est actuellement à la recherche d'une personne francophone pouvant assurer la liaison avec le secteur de l'immersion au sein du Conseil d'administration de CPF. Ce poste vise à établir des liens plus étroits entre CPF et les organismes francophones de la province. S'il vous plaît, veuillez communiquer avec CPF au numéro de téléphone suivant pour plus d'information : (709) 579-1776

T-shirt à vendre !

L'été arrive à grands pas et la chaleur est déjà arrivée ! Quoi de mieux pour se tenir au frais qu'un superbe t-shirt de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador ! Cet été, je m'affiche en français ! Vous pouvez vous procurer le t-shirt de la FPFTNL auprès du comité de parents de votre région !



Les choix scolaires des parents ayant droit hors Québec!

Au mois de mars dernier, le commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, a publié un rapport concernant les motivations qui mènent les parents issus d'un milieu minoritaire à opter pour une éducation en français, plutôt qu'en anglais, pour leurs enfants. Les résultats de cette étude facilitent la compréhension des communautés quant aux attentes des parents et du respect de leur droit constitutionnel. Pour obtenir une copie du rapport, veuillez communiquer avec la FPFTNL au 1-888-749-7669 ou (709) 722-7669

Dès la naissance !

La FPFTNL tente maintenant de mettre en place un réseau provincial de qualité répondant aux nombreux besoins de l'éducation préscolaire. Dès septembre prochain, les 3 et 4 ans pourront fréquenter les prématernelles du réseau francophone gérées par la FPFTNL et le CSFP. Il reste maintenant à développer les services pour la petite enfance, dès la naissance. Ces services sont essentiels à la francisation en bas âge, à la socialisation, au recrutement et à l'intégration des ayants droit dans le système francophone.

Franco-Fun

Camp d'été franco-terre-neuvien pour les élèves de la septième à la neuvième année. Conçu pour les élèves d'immersion et les francophones, ce camp d'une semaine aura lieu du 19 juillet au 7 août prochain. Inscriptions : 300 \$. Veuillez communiquer avec l'Association régionale de la Côte-Ouest au (709) 642-5254, pour de plus amples renseignements.

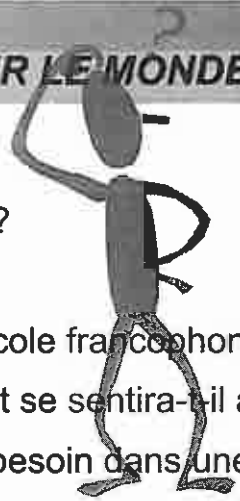
Dictée P.G.L.

Nous félicitons Élyse Lamontagne du Centre éducatif l'Envol de Labrador City pour avoir représenté la province lors de la Grande finale de la Dictée P.G.L. qui s'est déroulée le 5 juin dernier à Montréal. Les 96 finalistes provenant du Canada et des États-Unis ont rivalisé pour gagner un voyage d'une semaine dans un parc national n'importe où au Canada. Notons que les résultats de cette finale n'étaient pas disponibles au moment d'aller sous presse.

Nous sommes fiers de toi Élyse ! Bravo !

Trousse informative !!!

L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS, UNE PORTE SUR LE MONDE !



Quels programmes sont offerts ?

Qui a le droit d'aller à l'école francophone ?

Mon enfant apprendra-t-il l'anglais ?

Quels sont les avantages de fréquenter l'école francophone ?

En allant à l'école francophone, mon enfant se sentira-t-il à part ?

Mon enfant recevra-t-il l'attention dont il a besoin dans une classe multiâge ?

Le programme de français est-il d'une qualité comparable à celui qui est offert dans les écoles anglaises ?

Le développement de notre enfant sera-t-il freiné par le nombre restreint d'élèves ?

Mon conjoint est anglophone, est-ce que l'école francophone est le bon choix ?

Comme parent, ma contribution à l'école est-elle importante ?

VOUS VOUS POSEZ CES QUESTIONS ?

Demandez dès maintenant la trousse informative des écoles francophones de la province auprès de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador au numéro de téléphone (709) 722-7669 ou sans frais au 1-888-749-7669

Le Conseil scolaire francophone provincial et la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador travaille de concert afin de mettre sur pied une trousse informative pour aider les parents à mieux comprendre le système scolaire francophone provincial.

Si vous avez des questions que vous désirez ajouter à la trousse, n'hésitez pas à communiquer avec Natacha Dugas, au (709) 722-7669 ou sans frais au 1-888-749-7669.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Novembre 1998

Partenaires en action !

Les quatre ateliers auxquels vous avez participé :

- La promotion de l'éducation en français et le recrutement pour nos écoles
- Des outils de promotion de la Nouvelle-Écosse et des Territoires du Nord-Ouest
- Une politique de francisation pour T.-N. et le Labrador
- Le préscolaire dans la province

Citations des discours de présentation lors de la soirée d'ouverture prononcés par Marc Gignac et Albert Dugas :

« La création du CSFP a doté les parents et la communauté francophone d'un outil essentiel au développement de cette qualité d'éducation. Mais attention, la mise en place du Conseil scolaire n'est pas une fin en soi. L'heure n'est pas encore venue (et viendra-t-elle jamais) où les parents pourront enfin s'asseoir, se croiser les bras en se disant « mission accomplie »... en fait, maintenant que les francophones de T.-N. et le Labrador ont leur propre institution responsable de gérer le système d'éducation francophone, le vrai travail de développement peut commencer. C'est donc le passage d'un mode de revendication à un mode de développement... »

« On a déjà constaté que plus la vitalité linguistique et culturelle d'une communauté est faible, plus le rôle de l'école est vital. Mais pour réussir à remplir ce rôle, l'école a besoin de toutes les forces de la communauté. Elle doit s'ouvrir aux parents et à la communauté, promouvoir leur participation au processus éducatif de l'élève. »

«Mais l'implication des comités de parents dans les écoles ont un but bien précis qui est de fournir à vos enfants un environnement qui favorise son apprentissage. Votre enfant est toujours au centre de votre action. Il ne faut pas faire mais donner à votre enfant l'opportunité de faire ou encore faire avec lui. »

Vos commentaires

- Bonnes discussions franches et ouvertes.
- Beaucoup d'échanges et de participation.
- Très positif, on voit qu'on a beaucoup de travail à faire mais que c'est faisable !
- Il faut travailler ensemble pour le bien de la communauté.
 - Très bonnes idées et suggestions.
- J'ai particulièrement aimé l'honnêteté des commentaires.
 - J'ai appris que je ne suis pas seule. Les mêmes défis ou problèmes existent partout ailleurs au Canada.
- Excellente animation des ateliers. Chapeau !
 - Les sources d'information sont diverses.
 - Il y a des besoins différents dans chacune des régions.
 - Il faut s'assurer de faire participer tous les intervenants.
- Les sujets de discussion étaient bien ciblés.
Bravo !



Photo : de gauche à droite

Serge Gagnon, Julie Cayouette, Jane Rutherford, Jos Benoît, Glen Loveless, Maurice Saulnier et Louise Schroueten.

Atelier sur la promotion et le recrutement, animé par Marie-France Leblanc de Bristol communication,
:

Une hausse des inscriptions dans les écoles francophones au détriment du CSFP

Le ministère de l'Éducation a annoncé en mars dernier qu'un poste d'enseignant serait coupé au sein du Conseil scolaire francophone provincial (CSFP).

Le CSFP est le seul conseil scolaire qui aura un nombre d'enseignant inférieur à ce qu'il devrait recevoir, selon la formule utilisée par le ministère de l'Éducation afin d'établir le nombre d'enseignants par district. Le nombre d'enseignants pour l'an prochain est déterminé par rapport au nombre d'élèves inscrits en septembre de l'année 1998. Cette pratique est avantageuse pour la plupart des conseils scolaires dont la population écolière diminue. Par ailleurs, cette forme de calcul peut s'avérer coûteuse pour le CSFP, car les inscriptions sont à la hausse dans les écoles francophones.

Le Conseil scolaire francophone provincial contestera cette décision devant le ministère de l'Éducation au cours des prochaines semaines.



Situation financière du CSFP

Le Conseil scolaire francophone provincial voit son financement annuel diminué de plus de 700 000 dollars en quatre ans. Selon le directeur général du CSFP, Maurice Saulnier, le financement accordé était adéquat durant les deux premières années, mais cette récente situation inquiète grandement le Conseil scolaire francophone provincial.

En 1997, une entente spéciale a été signée afin de définir la contribution des gouvernements fédéral et provincial pour six années subséquentes pour assurer la réussite de la gestion des écoles francophones de la province. Cette entente a permis au CSFP de mettre en place les programmes et les services nécessaires afin d'offrir aux élèves francophones une éducation de qualité et équivalente à celle des écoles anglophones.

Rappelons que la ministre de Patrimoine canadien, Sheila Copps, a récemment annoncé que de nouvelles sommes seraient ajoutées pour le financement des ententes de mise en oeuvre de la gestion scolaire. En réponse à cette annonce, le CSFP

Le CSFP vous parle!



espère que le gouvernement provincial pourra aller chercher les fonds nécessaires afin de rectifier la situation.

En avril dernier, les membres du Conseil scolaire francophone provincial ont obtenu un entretien avec la ministre de l'Éducation Judy Foote afin de lui faire part de leurs préoccupations. La ministre a alors promis d'étudier la situation et a confié le dossier au sous-ministre adjoint aux finances et à l'administration.

Saint-Jean obtiendra-t-il son Centre scolaire et communautaire francophone ?

En mars dernier, le Comité pour un centre scolaire et communautaire à St. John's a déposé au Bureau du premier ministre Brian Tobin et à la ministre de Patrimoine canadien, Sheila Copps, une proposition en vue d'obtenir un Centre scolaire et communautaire à St. John's.

Faisant ainsi partie du Comité, le Conseil scolaire francophone provincial est présentement à la recherche d'un bâtiment en vue d'y établir ce nouveau centre. Deux écoles, soit Brinton Memorial et St. Patrick's Hall, sont les deux seuls bâtiments parmi ceux disponibles qui répondent aux critères recherchés pour en faire un futur centre scolaire et communautaire. Le président du CSFP, Richard Charron, a fait une demande auprès du *Avalon East School Board* afin d'obtenir les droits de propriété de l'école Brinton Memorial. Or, la demande en vue de l'acquisition de l'école Brinton Memorial a été refusée. Le CSFP a aussi entrepris les procédures requises par le ministère de l'Éducation en vue de faire la construction d'un nouveau bâtiment.

Programmation communautaire

En avril dernier, le coordonnateur des programmes communautaires Albert Dugas a présenté au Comité du programme des langues officielles en éducation un rapport sommaire des principales recommandations incluses dans une étude sur l'administration et le fonctionnement des programmes de francisation du Conseil scolaire francophone provincial (CSFP).

Selon le coordonnateur, il existe une grande diversité entre les différentes communautés francophones et celle-ci crée des besoins particuliers.

Toutes les communautés démontrent le désir de conserver leur culture et leur langue. Cependant, il existe des difficultés de communication qu'il attribue aux changements actuels.

Dans la mise en place des programmes communautaires, il est nécessaire de respecter certains principes. En voici quelques-uns : les services communautaires doivent être accessibles à tous les ayants droit qui peuvent en justifier l'existence; toutes les activités des services communautaires doivent se dérouler en français; il est absolument essentiel que les parents et la communauté participent dans le fonctionnement des programmes communautaires ; il faut mettre en place un mode de fonctionnement qui assure la permanence des services.

La principale recommandation touche l'ensemble des programmes communautaires. Elle confie la gérance de ces programmes au Conseil scolaire francophone provincial qui travaillera en partenariat avec la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL). L'organisme aura pour mandat l'organisation, la réalisation et la supervision des programmes par l'intermédiaire des comités de parents.

Une attention particulière devra être accordée à la formation de la petite enfance puisque c'est là que se trouve la future clientèle des écoles francophones. Le rapport contiendra des recommandations dans ce sens.

En vue de la prochaine année, les budgets permettront de maintenir les services existants en faisant quelques réaménagements à l'intérieur des différents volets. Le financement accordé pour la campagne publicitaire et de recrutement est un pas dans la bonne direction afin d'attirer la clientèle vers les écoles francophones.



Le Conseil scolaire francophone provincial et la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador ont embauché une contractuelle préposée à la promotion, pour quatre mois. Cet emploi a pour but de mettre en oeuvre le plan de promotion pour le recrutement des élèves ayant droit à l'éducation en français dans la province.

La surnuméraire travaillera de concert avec les divers comités et écoles afin d'en faire la promotion via les médias de la province. Une trousse informative bilingue sera élaborée dans le but de sensibiliser la population aux différents constituants de l'éducation en français. Cet outil sert à répondre aux diverses questions telles " qui a le droit de faire instruire son enfant en français ", " quels sont les avantages "; " notre enfant apprendra-t-il l'anglais ", et plus encore. Deux dépliants s'ajouteront à la trousse. Le premier définira le rôle de l'école francophone et celui de l'école d'immersion alors que le deuxième s'attardera aux valeurs et à la mission du Conseil scolaire francophone provincial. Des informations concernant la prématernelle et le programme Paul et Suzanne seront aussi ajoutées à la trousse. Vous y retrouverez une multitude d'information sur les écoles francophones.

La contractuelle préposée à la promotion devra aussi établir des liens avec les médias francophones et anglophones de la province ainsi que créer des publicités radiophoniques et imprimées.

La contractuelle est à la disposition de toutes les écoles afin de faire la promotion de celles-ci et de leurs activités. Elle participera aussi à l'élaboration d'outils promotionnels afin d'attirer les familles ayant droit à l'éducation en français dans la province.

Natacha Dugas est originaire de Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Elle détient un baccalauréat en information communication avec une mineure en linguistique et en littérature française. La nouvelle contractuelle a également travaillé au sein du Festival acadien de Caraquet, elle a collaboré au quotidien L'Acadie Nouvelle et au journal Le Front, à la radio de Radio-Canada, ainsi qu'à CKUM-MF, et à TVNB comme journaliste et chroniqueuse.

N'hésitez pas à lui faire part de vos commentaires ou suggestions au numéro (709) 722-7669 ou 1-888-749-7669

“ Pour moi, l'école francophone sert à assurer une éducation en français pour mon enfant et pour mes petits-enfants. Je veux que mes petits-enfants puissent, eux aussi, avoir la chance de s'exprimer et d'étudier en français ”, indique Julie Cayouette, vice-présidente externe de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL).

“ Je me suis fait beaucoup d'amis à travers les années ”.
- Sébastien Gagnon

“ On fait des sorties dans des parcs naturels et des choses comme ça. Comparativement à une grande école, ici, il n'y a pas beaucoup de monde donc je suis copain avec tout le monde ! ”
- Phillippe Enguehard

Dès le jeune âge, l'enfant a besoin d'un sentiment d'appartenance. Dans une province à forte majorité anglophone, il est parfois difficile pour l'enfant de s'identifier à la langue de la minorité. Il est évident que la langue est plus qu'un seul code, c'est un héritage culturel qui transmet une fierté et une identité.

Le système scolaire francophone est essentiel à la conservation de la langue. Les écoles ne sont pas de simples institutions qui éduquent les enfants, elles sont par-dessus tout, un lieu culturel qui valorise les arts, la littérature et l'imagination !

“ Bien que les francophones soient dispersés à travers Terre-Neuve et le Labrador, les gens de l'extérieur de la province entendent beaucoup parler des francophones des diverses régions dans les médias”, souligne Annette Boudreau, professeure au Département de linguistique de l'Université de Moncton.

“ Il est nécessaire, pour valoriser la langue, d'avoir une littérature propre aux gens de toutes les régions. La littérature est un symbolisme de la langue ”, poursuit Annette Boudreau. La langue orale sert principalement à communiquer des besoins. Chacun peut l'adapter et la modifier à sa guise. La langue orale est en perpétuel changement et ce sont ces changements qui la gardent vivante. Par ailleurs, la langue écrite est plus structurée et permet une uniformité. Il est important pour maîtriser la langue de lire afin de comprendre les structures grammaticale et lexicale du code.

Afin de rejoindre la communauté francophone, un médium tel qu'une radio communautaire pourrait ainsi diffuser les informations régionales, de la musique francophone, mais avant tout elle donnerait une voix aux gens de la région.

Il ne faut pas voir la langue française sous une forme dépréciative mais bien comme un avantage qui apporte plus qu'une richesse culturelle.



Centre éducatif l'ENVOL

Fondé en 1998, le Centre éducatif l'ENVOL de Labrador City offre à ses élèves une multitude d'activités !

Composé de plus de 30 élèves, l'école permet une éducation en français allant de la prématernelle à la dixième année. Les élèves doivent poursuivre leurs études secondaires en français à Fermont (Québec) ou ailleurs.



Au cours de l'année 1998-1999, les jeunes de la cinquième et de la sixième année ont participé à un programme de ski alpin au Centre Smokey Mountain de Labrador City. De plus, tous les élèves ont la possibilité d'aller patiner à tous les deux vendredis, sans oublier des visites au Salon du livre de Fermont et au Centre de recyclage "Green Depot" de Wabush Plaza !

Chaque midi, les jeunes se rassemblent au gymnase pour pratiquer leur sport favori. Des activités telles que "Sciences en folie" et "Timbrons l'avenir" sont organisées afin de promouvoir les différents domaines éducatifs.

Cette année, les élèves sont allés visiter la belle ville de Québec. Ils ont alors découvert le fameux cinéma IMAX, le Centre de loisirs de la capitale, le magasinage aux Galeries de la capitale, le Musée de la civilisation, l'aquarium et le zoo, en plus de se promener dans le Vieux Québec. Grâce à la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador, le Centre a reçu les délégations des écoles francophones de la province afin de participer aux 15e Jeux d'hiver labradoriens !

Le Centre éducatif l'ENVOL a participé à la Dictée des Amériques et à la Dictée P.G.L. D'ailleurs, une jeune élève, Élyse Lamontagne, a représenté la province lors de la Grande finale de La Dictée P.G.L. qui s'est déroulée le samedi 5 juin dernier à Montréal. (Voir texte en page 15) Toujours au rythme des mots, Yohan Goulet a remporté une semaine au camp d'été Adocamp aux Iles-de-la-Madeleine grâce à sa participation au concours d'écriture de la FPFTNL. De plus, un jeune homme de la neuvième année, Kristopher Lee, s'est classé parmi les 25 premiers au Concours provincial Pascal, concours qui favorise le raisonnement mathématique.

Centre éducatif l'ENVOL

505, Bristol Crescent, Labrador City, T.-N., A2V 1J2
tél. : (709) 944-2684, téléc. : (709) 944-7422

L'École française de Saint-Jean pousse son premier cri !

C'est une première pour la région de Saint-Jean de voir l'établissement d'une école complètement homogène francophone. L'École française de Saint-Jean compte plus de 60 élèves répartis de la prématernelle à la neuvième année. D'ailleurs, le Conseil scolaire francophone provincial est Présentement à la recherche d'un nouveau bâtiment afin de permettre l'essor de la communauté francophone de la capitale de Terre-Neuve et du Labrador.



Les jeunes de cette école ont participé au cours de l'année scolaire à une variété d'activités telles qu'une visite au Parc Salmonier, à l'Expo-livre, à la Galerie d'art et plus encore. Ils ont eu bien du plaisir à dévaler les pentes lors d'une sortie pour les 6e à 9e année.

De plus, l'École française de Saint-Jean a organisé une semaine d'activités lors de leur carnaval d'activités qui s'est déroulé du 7 au 12 février dernier. C'est justement au cours de cette semaine que le groupe de la Nouvelle-Écosse, Blou, est venu les visiter.

Ce n'est pas tout ! Des ateliers d'écriture avec Alexis Gloaguen ont aussi été organisés par la Fédération des francophones de T.-N. et du Labrador pour valoriser l'écriture. Une jeune femme de cette école, Avril Dymond, s'est distinguée en remportant le premier prix de la catégorie 7e à 9e année au concours provincial de la FPFTNL. Elle s'envolera vers le camp d'été "Adocamp" des Îles-de-la-Madeleine, en août prochain.

École française de Saint-Jean

173, chemin Merrymeeting,

St. John's, T.-N., A1C 2W6

tél. : (709) 754-8000, téléc. : (709) 754-8050

C'EST NOËL À TOUS LES VENDREDIS À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-CAP !



L'École Notre-Dame-du-Cap est située dans la belle région de Cap Saint-Georges, sur la côte ouest de la province, et compte plus de 50 élèves répartis de la prématernelle à la huitième année.

C'est une école pleine de vie qui encourage les élèves en leur offrant des activités en cadeau telles que jeux dehors, films, artistes invités, fringales crème glacée, fête, jeux de société et sports à tous les vendredis. Quelles belles récompenses !

Organisé par le comité de parents de Cap Saint-Georges, la fête d'Halloween a permis aux jeunes masqués d'aller danser et de s'amuser avec les sorcières dans un monde d'épouvaaaaannntttteeee !

À chaque mois, l'école organise une après-midi de plaisir faisant place à la culture. Les gens de la communauté sont invités à visiter les élèves pour jouer de la musique traditionnelle et danser.

Un réveille-au-thon, ça mange quoi en hiver ? Et bien, le but d'un réveille-au-thon est rester debout ... pas nécessairement debout, mais éveillé toute la nuit ! Les gens de la communauté investissent aussi de l'argent dans les activités des jeunes. Les adultes aussi doivent rester éveillés au profit de leurs bambins.

École Notre-Dame-du-Cap
C.P. 170, RR#3,
Cap Saint-Georges, T.-N.A0N 1E0
Tél. : (709) 644-2070
Télec. : (709) 644-2262



Des élèves fort occupés !

L'école Our Lady Queen of Peace héberge une classe d'élèves francophones. Même s'ils ne sont qu'au nombre de sept, ces jeunes participent activement à la vie de leur école.

C'est lors des concours de sciences que Rémi et Mathieu Tremblay ont gagné le concours de Catapulte du Labrador School Board. De plus, les gagnantes du concours d'écriture de la FPFTNL, Alexandra Henry et Monica Susin, partiront sous peu vers le camp Amicamp de la Nouvelle-Écosse pour une semaine !

Le 11 février dernier, les jeunes de cette classe ont souligné la Saint-Valentin par une soirée de poésie. Les élèves ont rédigé et récité des poèmes d'amour et d'amitié pour les papas et les mamans. " On a créé une atmosphère romantique avec du gâteau et des jus ", indique l'enseignante de cette classe, Michelle Mowbray. On a bouclé la veillée avec des bougies et des décorations.

En mars, ils n'ont pas chômé ! La classe de neige est une activité qui permet aux jeunes, à leurs parents et aux professeurs d'aller au Camp Alexander en motoneige. Pendant deux jours, les jeunes ont participé aux Jeux d'hiver. " Il y avait deux équipes, les Chinooks et les Tigres. On a fait une chasse au trésor, une course à obstacle, du ski de fond, de la raquette, un feu de camp et du souque à la corde. Tout le monde s'est énormément amusé ", souligne l'enseignante.

Si vous ne pouvez vous rendre à Happy Valley-Goose Bay pour les visiter, pas de problème, allez faire un saut sur leur page web, au <http://www3.nf.sympatico.ca/tonyab/grassroots/page1.html>



Nos Écoles

Des activités à saveur d'apprentissage pour l'école Peacock!

L'École Peacock d' Happy Valley-Goose Bay découvre le Labrador à travers l'artisanat, la nourriture, la faune, la flore et les peuples de cette région ! C'est avec des conférenciers invités, des expositions de produits locaux et de photos que les jeunes revivent l'histoire et tracent la leur.

Dans le cadre du Festival de musique d'Happy Valley-Goose Bay, les élèves francophones, accompagnés de la classe de première année d'immersion française, ont chanté en chœur pour séduire le public.

Afin de développer le goût de lire, les professeurs, les parents et les jeunes s'adonnent librement à la lecture au cours de sessions adaptées pour eux. Les jeunes peuvent aussi lire des contes ou autres à voix haute afin d'en faire profiter à tout le monde. Un " thermomètre ", dans le corridor, permet d'évaluer le nombre de livres lus.

Il ne va pas sans dire que ces jeunes ont la poésie dans l'âme ! Cette année, ils ont participé au concours de poésie proposé par la Société des écrivains canadiens *Écris avec ton cœur, écrit avec tes yeux*, sous le thème : *Si j'étais le roi ... la reine... du monde* ! De plus, une soirée de poésie a été organisée par le comité des parents francophones locale pour la Saint-Valentin.

Toujours sous la tutelle du comité des parents francophones, les jeunes ont participé à une randonnée en motoneige ! Ils ont ainsi passé deux belles journées remplies d'activités sportives et éducatives. " La Classe de neige est très populaire auprès des élèves, ils raffolent de pouvoir dormir au camp.



Cette année encore, Dame Nature a été très généreuse avec nous pendant la " Classe de Neige ", a souligné la présidente du comité des parents francophones d'Happy Valley-Goose Bay, Janine Durette.

École Peacock
C.P. 2163, Succursale B,
Happy Valley-Goose Bay, T.-N., A0P 1E0
Tél. : (709) 896-3896
Télé. : (709) 896-6014

L'École Saint-Anne présente aux Jeux d'hiver du Canada 1999!

L'École Saint-Anne, de La Grand' Terre, est la plus grande école francophone de la province comptant plus de 100 élèves. Lors des Jeux d'hiver du Canada 1999 qui ont eu lieu à Corner Brook, près de 20 élèves de l'école ont prêté main-forte en offrant leur assistance aux services en linguistiques.

L'an dernier deux finissantes ont remporté une bourse afin de poursuivre leurs études à l'Université de Moncton. , Marcella Cormier a obtenu une bourse de mérite d'une valeur de 15 000 \$ et Angélique Benoit a remporté la Bourse Clément-Cormier d'une valeur de 1 000 \$.

École Saint-Anne
C.P. 190, RR#1,
La Grand'Terre, T.-N., A0N 1R0
Tél. : (709) 642-5771
Télé. : (709) 642-5164

Venir travailler au Labrador était “ un superbe défi !

" Bâtir une école de A à Z était une chance idéale de pouvoir accomplir ce que je veux, soit d'offrir une excellente éducation dans une école où il fait bon vivre ", affirme le directeur du Centre éducatif L'Envol, Marc Basque.

Originaire de Tracadie-Sheila, au Nouveau-Brunswick, Marc Basque vit depuis moins d'un an à Labrador City. Depuis plus de trois ans, le Nouveau-Brunswick fait face à un surplus d'enseignant. C'est alors que Marc Basque a décidé de faire sa propre chance et de venir s'investir au Labrador.

Enseignant quelques années à la Polyvalente W. A. Losier de Tracadie-Sheila, le directeur du Centre éducatif l'Envol a découvert que l'optimisme contribue grandement à la réussite. C'est pour cette raison que la philosophie de l'école est premièrement d'être positif et le reste suivra. Pour M. Basque, il est important que tout le monde, soit les élèves, les parents, les professeurs et les invités, se sentent bien à l'intérieur de l'école.

Composée de 40 élèves, le Centre éducatif l'Envol n'a pas encore un an. Par ailleurs, il est difficile de prévoir le nombre pour l'an prochain car ce centre dépend beaucoup de l'industrie minière de la région. " Si la mine embauche ou fait des mises à pied, cela influence notre clientèle ", souligne le directeur.

" Le contact social est important au succès des élèves et c'est pour cette raison que nous avons organisé une sortie à Québec en mai dernier. Les jeunes se sont bien amusés et ont appris beaucoup de nouvelles choses. L'an prochain sera certainement un vrai envol car le Centre débutera sa deuxième année d'activités. L'année dernière, nous nous sommes installés et en 1999-2000 nous perfectionnerons les programmes et activités déjà en place. Je crois qu'avec une panoplie d'activités, les jeunes auront non seulement bien du plaisir mais seront plus motivés à fréquenter la seule école francophone de Labrador City.", soutient le directeur.



À vos crayons et claviers...

En décembre dernier, la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador a lancé son 3e concours d'écriture. Monica Ann Susin et Alexandra Henry de Happy Valley - Goose Bay ont été couronnées grandes gagnantes de la catégories 9 à 12 ans alors que Avril Dymond de St. John's et Yohan Goulet de Labrador City ont su charmer le jury de s'attribuer les honneurs dans la catégorie 13 à 15 ans.



Les récipiendaires des deux catégories ont remporté des vacances aux camps d'été AMICAMP de Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse, pour les 9 à 12 ans, et ADOCAMP, des Îles-de-la-Madeleine, pour les 13 à 15 ans.

Le concours d'écriture a été conçu par les parents afin de valoriser la littérature francophone dans la province. Le troisième concours d'écriture annuel de la FPFTNL est parrainé par la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador en étroite collaboration avec les écoles et les programmes francophones de la province. Le financement d'une telle initiative demeure cependant précaire et la FPFTNL souhaite que les bailleurs de fonds actuels reconnaissent le mérite et la pertinence de cette activité dans le contexte scolaire d'aujourd'hui.

Un recueil de textes rassemblant les douze textes des finalistes est disponible auprès du comité de parents de votre région au coût de quatre dollars.



WOW !!!

Il ne va pas sans dire que les élèves des écoles francophones se surpassent ! Trois jeunes se sont classés parmi les meilleurs à un concours atlantique de journalisme et à un concours provincial de sciences.

Publié par les élèves de l'élémentaire de l'École française de Saint-Jean, le journal *La voix des jeunes* a mérité la première place, catégorie atlantique, lors du concours parrainé par l'Association canadienne de l'enseignement de la langue française (ACELF). Le premier prix d'un montant de 300 \$ a été accordé à la jeune journaliste Simone Healey de St. John's pour un texte soumis lors d'un autre concours.

C'est lors de l'Expo-sciences à l'Université Memorial, le 26 mars dernier, que deux jeunes élèves de St. John's ont remporté les honneurs. La médaille a été décernée à Simone Guigné pour sa présentation intitulée " Savez-vous planter des pois à la mode de chez-moi " alors qu'Ève Gagnon a remporté une médaille de bronze dans la catégorie junior en ingénierie pour son projet " Distribue-les . Simone Guigné a remporté la première place dans le cadre du 1999 *Connaught Student Biotechnology Exhibition* qui lui permet de se rendre à Edmonton pour représenter la province. La jeune gagnante et son école, l'École française de Saint-Jean, ont tous deux reçu une bourse de 1 000 \$.

Cinq élèves de la Péninsule de Port-au-Port et quatre de St. John's se sont envolés le 18 mars dernier vers Labrador City pour les 15e Jeux d'hiver franco-labradoriens. Ce projet a été rendu possible grâce au financement du Programme des langues officielles en enseignement (PLOE) et à la participation directe du Comité de parents de Labrador City et de l'Association francophone du Labrador. L'enseignante de l'École française de Saint-Jean, Lucie Blanchard, a gentiment accepté d'accompagner

" Il s'agit là d'un projet très pertinent où notre jeunesse francophone peut vivre une expérience unique et créer des liens d'amitié avec d'autres jeunes du système scolaire francophone de la province. Les parents souhaitent voir plus de projets de la sorte pour motiver davantage leur jeunes à fournir un effort constant en classe, à parler le français en tout temps et s'engager dans leur communauté ", souligne le président de la FPFTNL, Cornélius Barter.

Voici quelques commentaires des participants :

" Merci beaucoup à tous et à toutes, nous avons eu beaucoup de plaisir ! "

" J'ai beaucoup aimé faire du ski "

" C'était vraiment amusant et les activités étaient bien organisées ! C'était aussi très bien dans la famille d'accueil.

Les gens étaient très gentils et chaleureux ! "

" Ce n'était pas assez long ! "

" J'ai adoré les Jeux franco-labradoriens ! "



Lucie Blanchard
École française de Saint-Jean



Ça glisse...



Participants aux Jeux



Plus de 900 enfants dans la province ont droit à une éducation en français.
Pourtant moins de 300 sont inscrits à l'école francophone.

Si votre langue maternelle ou celle de votre conjoint est le français et qu'elle est encore comprise ou, que vous ou votre conjoint avez reçu une éducation en Français ou que l'un de vos enfants reçoit ou a reçu son instruction en français :

Pourquoi ne pas inscrire vos enfants à une école francophone ?

Pour information : (709) 722-6324 ou 1-888-794-6324



Un programme pour les enfants issus d'un mariage mixte

Le programme Paul et Suzanne est conçu pour les enfants en bas âge issus de couples exogames. Il préconise le plus grand respect de la personnalité de l'enfant dans son développement total, social, affectif, physique, intellectuel et moral tout en lui permettant d'acquérir des habiletés de langage en français.

Ce programme est maintenant disponible dans toutes les prématernelles et maternelles francophones de Terre-Neuve et du Labrador. Le programme est basé sur sept principes d'acquisition de la langue française et vise à poursuivre le cheminement personnel de l'enfant, à enrichir sa capacité, à entrer en relation avec les autres et à interagir avec son environnement en vue de poursuivre ses études en français.

À travers des histoires fantastiques, les enfants découvrent un monde nouveau en français tout en apprenant la langue. Mettant en vedette les personnages Paul et Suzanne, les divers contes sont racontés dans un langage simple. Des images de haute qualité viennent appuyer le sens des phrases et permettent une meilleure compréhension du texte. Les aventures de Paul et Suzanne se déroulent autour de 20 thèmes, au rythme de dix histoires par thème, tels que les animaux du zoo, les dinosaures, la maison, les jouets, et plus encore. Ces dix histoires reprennent le même vocabulaire et les mêmes structures de phrases en y ajoutant de façon progressive de nouveaux mots.



Lorsqu'un enfant commence à parler, c'est le parent qui est son modèle et sa principale source de motivation. Lorsque les parents décident d'inscrire leur enfant à la prématernelle française, ils s'engagent par le fait même à faire les efforts nécessaires pour assurer la réussite de l'expérience. Leur participation et leur collaboration sont importantes. Pour permettre aux parents de remplir leur rôle, quatre sessions de formation leur sont offertes. Ces sessions s'adressent au couple et se déroulent principalement en anglais afin

de permettre aux deux parents de participer.

Au cours de ces sessions, les parents reçoivent des renseignements pertinents au sujet du programme de francisation. Ils ont également l'occasion d'échanger avec les autres parents dont les enfants sont inscrits au programme. Puisque l'éducatrice participe à ces sessions, les parents comprennent mieux le fonctionnement de celle-ci à la prématernelle en plus d'obtenir des réponses à leurs préoccupations quant au programme de francisation. C'est également une bonne occasion pour eux de s'informer de la participation de leur enfant.

Nous pouvons conclure que les parents qui inscrivent leur enfant à une prématernelle française reçoivent le soutien nécessaire pour assurer le succès de leur enfant.

Des écoles francophones aux quatre coins de la province

De St-John's à Labrador City, de la Péninsule de Port-au-Port à Happy Valley-Goose Bay, les écoles francophones rassemblent environ 300 élèves répartis de la prématernelle à la 12^e année. Les écoles francophones offrent une solide base linguistique en français et permettent aux enfants de développer d'excellentes compétences en anglais. L'héritage culturel et linguistique de la famille est renforcé par l'utilisation de la langue dans des contextes parascolaires variés. Les écoles francophones sont présentes dans la province, car c'est un droit constitutionnel protégé par la *Charte canadienne des droits et libertés* depuis plus de 15 ans.

Saviez-vous que si l'un des parents répond à au moins un des critères suivants, leurs enfants ont droit à l'éducation en français ?

Si...

- le français est la langue maternelle de l'un des parents et qu'elle est toujours comprise
- l'un des parents a reçu son éducation primaire en français au Canada
- l'un des enfants de la famille a reçu ou reçoit une éducation en français

La prématernelle en français, un monde miniature dans un univers de jeux !



Pour les 3 et 4 ans apprentissage de la langue française

Le programme Paul et Suzanne :

permet un **développement** global de l'enfant ;

est conçu pour les enfants dont un parent est **anglophone**
et l'autre **francophone** ;

est disponible dans toutes les prématernelles francophones de la province.

Pour information : (709) 722-7669 ou 1-888-749-7669

Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador



L'INTELLIGENCE MAL ÉVALUÉE !

Par Marie-Chantal Labelle, publiée le 18 mars dernier dans le magazine *Enfants Québec*

Les types d'intelligence

Les Occidentaux ont tendance à évaluer l'intelligence par les résultats scolaires et les réussites. Selon le psychoéducateur Germain Duclos, c'est une façon erronée d'évaluer l'intelligence qui devrait plutôt être mesurée par la variété, la mobilité et la flexibilité des stratégies employées pour trouver les réponses à des problèmes. Plus l'enfant a des moyens de résoudre un problème, qu'il soit mathématique, relationnel, physique, concret ou abstrait, plus on peut dire qu'il est intelligent parce qu'il a une flexibilité qui va lui permettre de s'adapter à tout.

L'école

La plupart du temps, le système scolaire privilégie seulement deux sortes de d'intelligences alors qu'il y en a sept. L'enseignement va atteindre plus facilement les enfants qui ont l'intelligence langagière et l'intelligence logico-mathématique. Votre enfant peut avoir une ou plusieurs des sept intelligences, mais s'il n'a pas une de celles-là, il aura probablement plus de difficultés à l'école.

L'INTELLIGENCE LANGAGIÈRE est la plus valorisée dans notre société. Les enfants qui la possèdent sont habiles avec les mots, ont un vocabulaire étendu et sont forts à l'oral et à l'écrit. Afin de favoriser cette intelligence, faites des jeux de mémorisation et invitez votre enfant à lire à haute voix lorsqu'un texte est difficile à comprendre. Faites-lui répéter à haute voix ses règles de grammaire ou ses tables de multiplications.

L'INTELLIGENCE LOGICO-MATHÉMATIQUE est l'intelligence de la pensée dite scientifique. Ces enfants sont rationnels et tout doit s'expliquer par la logique. Ils sont habiles à faire des classifications et des relations logiques. L'idée du hasard est très difficilement acceptée. Il faut alors donner des explications logiques, soit étape par étape. En grammaire, faites des groupes avec les mots qui se ressemblent et faites des relations entre eux.

Les enfants qui possèdent une **INTELLIGENCE MUSICALE** apprennent plus facilement avec des rythmes sonores. C'est le lot des auditifs. Il sera plus facile pour votre enfant de mémoriser en utilisant des comptines ou autres. Faites-lui faire ses tables de

multiplication en faisant du rap ! Encouragez-le à tenir un rythme avec ses pieds ou ses mains lorsqu'il fait de la lecture et qu'il doit retenir les informations. Enregistrez ses leçons sur un magnétophone et faites-les lui écouter lorsqu'il prendra son bain ou le matin en déjeunant.

Les enfants qui sont dotés d'une **INTELLIGENCE KINESTHÉSIQUE** sont des touche-à-tout et bougent beaucoup. Ils sont souvent considérés comme de petits agités. Ils apprennent mieux par l'expérimentation corporelle. L'apprentissage doit être accompagné par l'action. Ils sont habiles manuellement et ils aiment reproduire des séquences de mouvements. Afin de favoriser l'apprentissage de votre enfant, faites appel à vos talents d'acteur ! Utilisez le mime, le mouvement, la danse pour donner des explications. En mathématique, faites-lui manipuler des objets pour faire des équations.

L'INTELLIGENCE INTRAPERSONNELLE produit des enfants bien tranquilles en classe et sont souvent introvertis. Ils fonctionnent très bien lorsqu'ils sont dans des relations de confiance avec les enseignants. Ils aiment travailler seuls la plupart du temps. Il est important de valoriser les méthodes de travail et la créativité de l'enfant même s'ils vous paraissent marginaux. Encouragez-le à verbaliser comment il comprend son problème de mathématique. Félicitez-le de ses réussites.

L'INTELLIGENCE INTERPERSONNELLE démontre des enfants au grand coeur. Ils sont très sociables et ont besoin d'aimer et de se sentir aimés pour trouver la motivation d'apprendre. Ils sont très habiles à diriger les travaux d'équipe, car ils sont justes, charismatiques, rationnels et appréciés, la plupart du temps, des autres enfants. Ils sont sensibles aux humeurs des autres. Il n'est pas mauvais de laisser venir un ami à la maison pour faire les devoirs. Encouragez le travail d'équipe et amenez-le à trouver les qualités de son professeur pour favoriser leur relation.

Les enfants qui possèdent une **INTELLIGENCE SPATIALE** sont très habiles avec les blocs Lego et les casse-tête. C'est le lot des visuels. Ils ont de la facilité à placer des éléments dans l'espace. Invitez votre enfant à dessiner le problème qu'il a résolu. Encouragez-le à utiliser des couleurs dans ses cahiers pour faire ressortir les éléments importants. Utilisez, le plus possible, des graphiques, des schémas et des dessins pour l'aider à visualiser.

Afin d'apprendre, il faut tout simplement y porter intérêt ! Comment rendre le français intéressant ? Voici quelques trucs. Il faut premièrement écouter avec intérêt quand l'enfant vous parle, soyez disponible, car l'enfant qui se sent accueilli partagera plus facilement ses pensées. Mais pourquoi pas lire des histoires à vos enfants, non pas de façon magistrale mais avec interaction ! La lecture permet non seulement d'améliorer la langue, mais favorise le raisonnement logique de l'enfant et son imagination.

Le français doit être rattaché à quelque chose d'important dans la vie de tous les jours de l'enfant. Dès la naissance, parlez souvent à votre enfant et toujours en français. Ne traduisez pas ce que vous dites, dites-le en français avec des gestes, des intonations de voix et des expressions du visage, car si l'enfant n'a qu'à attendre quelques secondes pour la version anglaise, il ne fera aucun effort pour comprendre la langue.

Pour un enfant, ce qui compte n'est pas de pouvoir parler le français "un jour", c'est de le vivre à tous les jours. Montrez par vos paroles et par vos gestes que le français a de l'importance pour vous. Demandez à votre famille qui parle français de toujours s'adresser à l'enfant en français. Amenez l'enfant à des activités communautaires en français pour qu'il réalise que le français n'est pas seulement la langue de la maison.

Il faut que parler français soit normal. Entendez-vous avec votre conjoint que vous, le parent francophone, allez toujours parler à l'enfant en français. Il faut que les deux parties se sentent à l'aise dans tout cela. Si vous n'avez pas parlé français avec votre enfant dès la naissance, commencez graduellement. Prenez l'habitude de dire certaines choses en français de façon quotidienne.



Pour le dépliant " Le français à la maison, idées pratiques pour la famille bilingue ou mixte ", composez le (709) 722-7669 ou le 1-888-749-7669.

Pourquoi impliquer les parents dans les services communautaires ?



Est-il vraiment nécessaire de créer des comités de parents utilisateurs des services préscolaires et communautaires ? Sont-ils essentiels lorsqu'il existe déjà des Conseils d'école et un Conseil scolaire francophone provincial bien en place ? La réponse est "oui" et cela sans aucune hésitation, car ils sont les chiens de garde des intérêts de ces services.

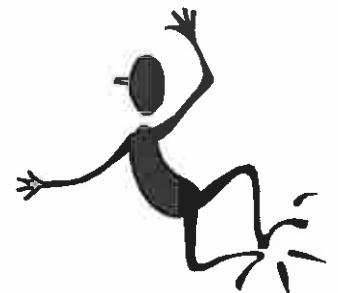
Les francophones se réjouissent de l'amendement apporté à la loi scolaire, en mai 1987, à Terre-Neuve et au Labrador, pour permettre aux francophones de la province de gérer directement leur système d'éducation. Mais, il serait complètement utopique de croire que les conseils d'école peuvent défendre à eux seuls les intérêts de ces services. De plus, les conseils d'école, dont les ordres du jour sont extrêmement chargés, ne pourraient pas, malgré la meilleure volonté de ses membres, traiter de toutes les questions touchant les services tels le programme d'activités des enfants (service d'après-école, camps d'activités, prématernelles, visites étudiantes, concours d'écriture) l'utilisation du budget, et plus encore. Il est donc nécessaire que les parents utilisateurs puissent compter sur un comité qu'ils ont élu afin de veiller à la qualité de vie des services préscolaires et parascolaires de leurs enfants.

Non seulement ce comité est garant de la qualité des services offerts, mais il est présent en cas de problème ! Des exemples ? Quand le conseil ou la direction d'école décide, sans consulter le comité de parents, de réduire les espaces alloués au service préscolaire pour ajouter une classe de maternelle, ou placer un groupe d'enfants dans un corridor de 16 à 17 heures parce qu'on a loué le gymnase pour d'autres activités, ou encore si une direction décide que telle ou telle activité n'aura pas lieu, ou encore imposer des frais de fréquentation sans consultation, ou bien que le conseil d'école, à la recherche de financement, décrète que les surplus budgétaires du service de garde devraient être utilisés pour des activités de toute l'école.

Ces quelques cas nous démontrent le rôle de vigie, de surveillance qui revient au comité de parents associé à une école.

Le comité de parents est à la fois une garantie de la qualité de vie des enfants ainsi qu'un chien de garde des intérêts des services préscolaires et communautaires. Sa présence est une nécessité !

Albert Dugas
CSFP et FPFTNL
coordinateur des services communautaires



Afin de s'assurer que leurs enfants soient bilingues, les parents croient qu'il est nécessaire de les envoyer à l'école anglophone. Plusieurs études démontrent que plus une langue est minorisée, plus l'apprentissage de la langue de la majorité est facile.



Dans un tel cas, la langue de la majorité s'apprend pratiquement d'elle-même et il suffit d'un enseignement formel minimum - l'orthographe et les règles de grammaire - pour que la compréhension des jeunes minoritaires dans leur langue seconde soit au moins égale, sinon supérieure, à leur compétence dans leur langue maternelle. En d'autres termes, quelles que soient les langues en question, l'enseignement dans la langue de la minorité dans des écoles destinées exclusivement aux jeunes minoritaires est la seule façon pour eux de conserver l'usage de leur langue maternelle.

Dans les écoles d'immersion, même lorsqu'elles offrent un solide programme de français, les enfants francophones semblent éprouver des difficultés d'apprentissage dès les premières années, car ils apprennent aussi les erreurs commises par les anglophones.

Selon Rodrigue Landry, professeur à la faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, beaucoup de parents francophones qui estiment que la connaissance de l'anglais est essentielle à la mobilité sociale, pensent à tort que leurs enfants seront plus instruits s'ils étudient entièrement, ou au moins la moitié du temps en anglais. " Il s'agit là d'un mythe ", souligne Landry. Les enfants, de groupes minoritaires qui étudient dans leur langue maternelle, conservent davantage celle-ci et peuvent maîtriser aussi bien une langue seconde que les enfants minoritaires instruits entièrement en anglais.

Le Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface du Manitoba vient de publier les résultats d'une étude qui a porté sur une période de cinq ans et qui avait pour but de déterminer où vont les finissants des écoles françaises de la province. On observe d'abord que le taux de chômage est chez eux nettement inférieur à la moyenne. Les données sur la langue de travail indiquent que 46,7 pour cent travaillent dans les deux langues officielles alors que 14 pour cent travaillent en français.

Il est vrai que les parents francophones hésitent à réclamer pour leurs enfants le type d'école qui pourrait en faire des personnes véritablement bilingues, compétentes et bien armées pour rivaliser d'excellence dans le monde du travail. Pourtant, l'expérience des deux dernières décennies montre aussi que les parents francophones hors du Québec qui ont pu choisir l'école française sont également ceux qui sont le plus satisfaits des résultats. Hésitants au début, l'expérience les confirme dans leur choix et leurs convictions ne font que s'affermir à la longue. Dans les milieux où l'école francophone en est à ses premiers pas, la croissance des inscriptions, au-delà de toutes prévisions, même les plus optimistes, en atteste éloquemment.

L'éducation en français, une porte sur le monde !

Extrait de la revue Langue et Société, numéro 22, une publication du Commissaire aux langues officielles du Canada



La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador regroupe six comités de parents régionaux engagés dans différentes activités pour soutenir le milieu scolaire dans lequel ils évoluent.

- *Comité de parents de St. John's*
- *Comités de parents de la Péninsule*
(Grand' Terre, Cap Saint-Georges et L'Anse-à -Canards)
- *Comité de parents de Labrador Ouest*
- *Comité de parents d'Happy Valley-Goose Bay*

La Fédération est constituée d'une assemblée générale, d'un conseil provincial des parents et d'un bureau de direction. Au nombre de six, les membres du conseil provincial des parents sont les représentants des comités de parents locaux. De plus, la présidence de l'organisme préside les assemblées et la directrice générale siège en tant que personne-ressource.

Résultats des élections d'avril 1999
Membres du Bureau de direction
et du Conseil provincial des parents

Cornélius Barter, président de la FPFTNL, La Grand' Terre.

Louise Schroueten, vice-présidente externe, H.V.G.B.

Julie Cayouette, vice-présidente interne, Labrador. City

Maria Renouf, vice-président scolaire, Cap Saint- Georges

Jeanine Durette, directrice, Happy Valley-Goose Bay.

Kim Larouche, directrice, St. Jonh's.

Robert Félix, directeur, L'Anse-à-Canards.

Sophie Thibodeau, représentante au sien du comité de gestion de l'entente Canada-communauté

Personnel de la FPFTNL :

Danielle Savard, directrice générale

Marie-Claire Bidaud, contractuelle à la comptabilité

Albert Dugas, employé du Conseil scolaire francophone provincial,
coordonnateur des programmes communautaires de francisation de la FPFTNL



Le Comité des parents francophones tient à remercier Gilles Guignard qui a agit en tant que représentant de la FPFTNL au Comité de négociation pour la nouvelle entente Canada-communauté cette année. Nous te souhaitons un bon déménagement, mais avant tout beaucoup de succès peu importe où tu seras. Merci encore !

LA PHILOSOPHIE
DE LA
FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE
TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR
(FPFTNL)

NOTRE VISION

Les enfants des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador reçoivent une éducation en français langue Première reconnue pour son excellence tout en contribuant au développement du sentiment de fierté et d'appartenance à la communauté.

NOTRE MISSION

La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador s'engage à appuyer les comités de parents dans leurs efforts de créer un milieu francophone propice à l'épanouissement éducatif, linguistique, culturel et communautaire de leurs enfants.

NOTRE MANDAT

La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador accomplit sa mission en assumant le mandat suivant :

- ♥ Promouvoir le rôle du parent comme le premier éducateur de son enfant.
- ♥ Assurer le regroupement et la concertation des comités de parents francophones.
- ♥ Offrir des services de formation, d'information et de soutien aux comités de parents.
 - ♥ Promouvoir les intérêts et les aspirations des comités de parents.
 - ♥ Assurer le respect des droits constitutionnels des parents.
 - ♥ Agir comme porte-parole officielle de ses membres.
 - ♥ Organiser des projets d'envergure provinciale.
- ♥ Établir des partenariats avec les principaux intervenants provinciaux et nationaux dans le domaine de l'éducation.



Ateliers de formation de la FPFTNL

QUI :	QUOI :	QUAND :	OU :
AUX COMITÉS DE PARENTS DE LA FPFTNL	18 JUIIN : PRÉSCOLAIRE 19 JUIIN : C.A. DE LA FPFTNL	LES 18 ET 19 JUIIN 1999 DÈS 9 HEURES	AU SPRUCE PINE ACRE LODGE DE PORT-AU-PORT